

## AMÉNAGEMENT

# UNE FUTURE ZONE D'ACTIVITÉ À CÔTÉ DE LA PRISON ?

**LAVAU.** Troyes Champagne Métropole a validé le financement de 200 000 € de voirie afin de desservir une zone d'activité économique de 40 ha dépourvue de projet. Pour le moment ?



Peut-on imaginer une zone d'activité encore plus grande que celle de BeGreen à proximité de la maison d'arrêt de Lavau ? TCM a accepté de participer au financement d'une partie de la voirie mais assure qu'aucun projet n'est prévu. Photo Jérôme BRILEY

Une nouvelle zone d'activité va-t-elle voir le jour dans les prochaines années à côté de la maison d'arrêt de Lavau ? C'est ce que sous-entend le point n°15 abordé lors du dernier conseil communautaire de Troyes Champagne Métropole (TCM).

Les élus étaient chargés de valider le financement de l'agrandissement du giratoire reliant la route départementale menant à Arcis-sur-Aube (RD677) à la rocade (RD610) et de l'ajout d'une cinquième branche. Un équipement devenu nécessaire en raison de la hausse du trafic routier prévue avec la construction de la prison.

**« Cette branche aura vocation à desservir le centre pénitentiaire de Lavau, mais aussi la future zone d'activité économique de Lavau d'environ 41 ha »**  
Troyes Champagne Métropole

Mais pourquoi TCM financera-t-elle une partie de cet aménagement alors que l'axe est départemental ? « Cette branche, est-il indiqué dans le rapport du conseil communautaire, aura vocation à

desservir non seulement le centre pénitentiaire de Lavau, mais aussi la future zone d'activité économique de Lavau d'environ 41 ha (...) L'APIJ (Agence publique pour l'immobilier de la justice, qui porte le projet de construction de la maison d'arrêt, NDLR) et Troyes Champagne Métropole, au titre de sa compétence en matière de développement économique et de mobilité, apportent leur concours financier à l'opération. »

**25 % DE LA VOIRIE À LA CHARGE DE TCM**  
Coût prévu à la charge de TCM : un peu plus de 200 000 € HT, soit 25 % de l'opération (le Département en finance 50 %, l'APIJ, 25 %).

**« Aucun projet n'est évoqué sur cette zone »**

Sollicités, les élus de TCM n'ont pas souhaité donner plus d'informations et ont chargé le service communication de nous informer qu'« aucun projet n'est évoqué sur cette zone » et qu'il s'agit uniquement de « prévisionnel ». Le maire de Lavau, Jacques Gachowski, regrette quant à lui un manque d'informations de la part de TCM et avait l'impression que « le maire était le dernier au courant ». Ce terrain serait-il destiné à accueillir une seule entreprise ou plutôt plu-

sieurs activités ? Selon le maire, la zone serait destinée à des activités « artisanales et commerciales ». Dans le document servant de référence et validé récemment par le syndicat Départ, cette zone n'est pas incluse dans les objectifs de développement économique et commercial. À titre d'exemple, 41 hectares, c'est une dizaine de plus que la zone de BeGreen à Saint-Parres-aux-Tertres. Rappelons que TCM s'est fixé comme objectif de limiter son urbanisation à 140 hectares pour l'ensemble des activités économiques ou commerciales, et ce, à l'horizon 2035. ■

CHRISTOPHE RUSZKIEWICZ